

Grâce à Tiziana Rosseto. orthophoniste, présidente de la FLI (Fédération des logopèdes italiens) et professeur en éthique, des orthophonistes (Speech Language Thérapists) représentant le CPLOL ont pu participer à ce grand congrès international.

En effet Tiziana connaît bien un professeur Chaire Unesco qui fait partie du comité directeur de la chaire bioéthique Unesco, dirigée par un professeur israélien.

Nous avions proposé un atelier sur les questions éthiques en orthophonie. Par ailleurs Jean-Laurent Astier, chargé de mission FNO pour les questions européennes et membre du bureau du CPLOL a présenté dans une autre session une communication sur la nécessité de bien maîtriser la langue du pays d'accueil pour les orthophonistes changeant de

pays. Dans une autre session, un jeune orthophoniste anglais, Mark Jayes a présenté son travail de thèse sur la question de l'autonomie de la personne cérébrolésée et du rôle de l'orthophoniste qui participe aux comités pour décider de l'autonomie de cette personne (un peu comme la mise sous tutelle en France). Dans l'atelier commun aux orthophonistes CPLOL, nous étions 5 orthophonistes avec notre collègue chypriote, Fofi Constantinidou qui a présenté le CPLOL et l'orthophonie à Chypre (l'orthophonie existe seulement depuis les années 1970) et Michèle Kaufmann-Meyer qui



Mireille Kerlan

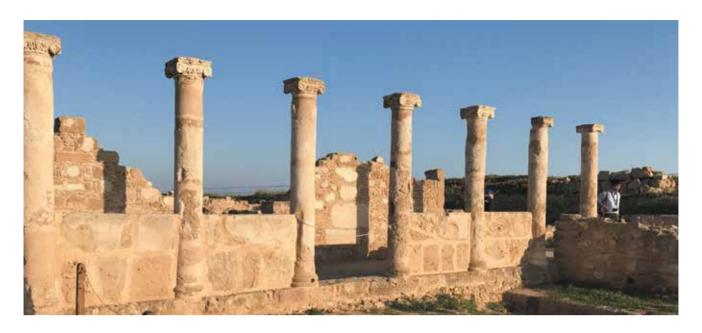
est présidente du CPLOL et qui a fait la conclusion.

Voici quel était le contenu de notre session où nous avions chacun un quart d'heure pour exposer notre sujet :

- Mireille Kerlan (France) a évoqué les principes éthiques qui guident notre pratique. Comment l'éthique est présente de fait en orthophonie? (avec illustration) Quelle peut être la démarche éthique?
- Nina lordanova (Bulgarie) a parlé des dilemmes éthiques entre désir du patient et problème économique



Michèle Kaufmann-Meyer



dans un pays en manque d'orthophonistes et de moyens financiers, et concernant des enfants très handicapés.

- Rafaëlla Citro (Italie) a présenté les résultats d'une étude menée sur les travaux effectués depuis 1966 au sujet des problèmes de langage de jeunes délinquants.
- Tiziana Rossetto (Italie) a parlé de la réflexion éthique que les orthophonistes doivent avoir au sujet des nouvelles technologies.
- Maria Vlassopoulos (Grèce) avait présenté dans une autre session la réflexion des orthophonistes grecques au sujet des problèmes des migrants : comment les orthophonistes grecs étaient concernés par le problème général des migrants en Grèce mais également quel était le questionnement en tant qu'orthophoniste.

Cela a permis de faire connaître notre profession parmi de multiples médecins, juristes, éducateurs.

Il était difficile d'assister à toutes les communications car il y avait 6 sessions simultanées sur des sujets très variés tels que bioéthique et éducation, autonomie, la fin de vie, la recherche, le multiculturalisme... Tous les pays du monde n'étaient pas représentés. Il y avait beaucoup d'israéliens, d'indiens, de chinois, d'italiens. Peu de français et autres occidentaux, sans doute dû à la composition du bureau Bioéthique Unesco actuel.

Il a été fait rappel de la déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme (déclaration de Genève en 1970, revue en 2005) suivie de plusieurs déclarations : sur le génome humain (1998), sur la diversité culturelle (2001), sur la génétique humaine (2003). Un lien a été fait avec les déclarations de l'AMM ou WMA (World Medical Association) : déclaration de Genève en 1947 (ou actualisation du serment d'Hippocrate), déclaration d'Helsinki en 1964 révisée en 2013 sur la recherche médicale impliquant le sujet humain, déclaration de Lisbonne en 1981 révisée en 2015 sur les droits des patients et la déclaration de Taïpei en 2002 révisée en 2016 concernant la recherche sur les données de santé et le Big Data. Déclarations sur le droit des femmes à l'accès à la santé et déclaration sur la santé de l'enfant.



A signaler que l'AMM recommande l'enseignement de l'éthique et des droits de l'homme pour les professions médicales :

## **Recommandations**

- L'AMM insiste sur la nécessité d'un enseignement obligatoire de l'éthique médicale et des droits humains dans toutes les écoles de médecine et d'une intégration de l'éthique médicale dans les examens. Cet enseignement devrait se poursuivre à tous les stades de l'enseignement post universitaire et de la formation continue.
- L'AMM pense que les écoles de médecine devraient s'assurer qu'elles sont suffisamment compétentes pour enseigner l'éthique et les droits humains et pérenniser ces cours.
- L'AMM demande que l'éthique médicale et les droits humains fassent partie de la formation médicale post universitaire et de la formation permanente.

Nous ne pouvons qu'être d'accord et penser qu'il en est de même pour l'orthophonie.



Maria Vlassopoulos & Jean-Laurent Astier

## **MOTS-CROISÉS**

- Principe éthique
- Pierre sulfate | Partie du corps
- Pronom personnel IP over time
- Principe éthique
- Pronom personnel | Film de Kurosawa
- Le travail de la commission éthique
- Fichier DVD | Fille du roi d'Argos | Mémoire morte
- Pronom relatif | 6500 km | Conjonction
- Déterminant | Béarnaise
- Principe éthique
- Note | Commission éponyme
- Engin volant | Amusant
- Morte | Sans parole
- Branché | Pronom personnel
- De l'homme
- Identifiant | Verbe universel
- Bien à l'abri | Poème médiéval
- C'est choisir son rêve | Unité informatique
- Poids d'or
- Principe éthique

Si l'éthique mérite réflexion, elle apparait souvent rébarbative. Ce moisci, nous vous proposons d'y réfléchir de manière un peu plus distrayante. Dans cette grille de mots croisés, vous pourrez trouver quelques-uns de ses principes.

Bonne réflexion.

Ethiquement votre. Pour la commission éthique, Didier Lerond

